



La Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence

Appel à contribution

Numéro thématique

Le stade du miroir à l'épreuve de l'intelligence artificielle : quelles altérités pour le sujet contemporain ?

ARGUMENT

La psychanalyse a mis en évidence que le sujet ne se constitue qu'à travers une médiation par l'Autre. Le « stade du miroir » constitue, selon Lacan, un moment fondateur de la structuration du Moi, au cours duquel l'enfant anticipe une unité corporelle idéalisée en s'identifiant à une image extérieure qui ne prend consistance que dans et par le regard de l'Autre. Piera Aulagnier, en prolongeant cette réflexion, a introduit la notion de « projet identificatoire » pour désigner le processus par lequel le Je se constitue en intégrant les représentations, les injonctions et les récits que l'Autre — parental, social, culturel — lui adresse, et dans lesquels il est appelé à se reconnaître et à s'inscrire.

Aujourd'hui, les figures de cette altérité structurante sont en pleine transformation. Ne se contentant plus des réseaux sociaux, les enfants et les adolescents dialoguent désormais avec des intelligences artificielles — agents conversationnels, assistants vocaux, avatars interactifs — qui renvoient des images d'eux-mêmes façonnées par leurs propres données, leurs demandes, leurs affects. L'IA occupe toujours plus le rôle d'une instance dialogique avec laquelle le sujet entre en interaction, désormais capable de simuler l'empathie, de répondre de façon individualisée, de reformuler les affects, d'anticiper les désirs.

Peut-on encore parler d'identification à un Autre, lorsque cet Autre est généré par des algorithmes et modelé en temps réel par les données, les intentions ou les affects du sujet lui-même ? Que devient l'altérité lorsqu'elle se présente comme une entité sans faille, sans opacité, sans résistance, dénuée de corps et de désir propre, toujours disponible, toujours ajustée ? L'intelligence artificielle, en simulant le dialogue, ne risque-t-elle pas d'installer le sujet dans un rapport spéculaire clos, où il ne rencontre plus que lui-même — ou plutôt, une version idéalisée, normée de lui-même ? Cette nouvelle configuration soulève des questions fondamentales : l'IA peut-elle soutenir un véritable processus identificatoire, ou vient-elle court-circuiter les détours, les épreuves, les manques nécessaires à l'émergence d'un Je singulier ?

Ce numéro thématique entend interroger cette scène identificatoire inédite, à la croisée de la psychanalyse, de la psychologie clinique, de la psychopathologie du développement et des sciences humaines. Il s'agit d'examiner comment l'IA tend à occuper la fonction de miroir technologique, d'interlocuteur artificiel, ou encore de figure transitionnelle d'un type nouveau, révélant de nouvelles formes d'investissement narcissique, de dépendance ou de confusion entre réel et virtuel.

Nous invitons des contributions explorant, notamment :

- L'IA comme nouvelle figure du miroir dans la constitution du sujet ;
- Les formes contemporaines de l'identification à l'ère des agents artificiels ;
- Les effets cliniques et développementaux de l'usage de l'IA chez l'enfant et l'adolescent ;
- Les conséquences subjectives de la simulation d'empathie, d'écoute ou de dialogue par une entité non humaine ;
- L'IA comme interface thérapeutique ou médiation possible, dans des cadres éducatifs, cliniques ou institutionnels ;
- Les enjeux éthiques et politiques de l'émergence, dans les liens psychiques, d'un « Autre sans inconscient » – sauf à considérer l'algorithme comme un nouvel inconscient.

Les approches psychanalytiques sont centrales, mais des contributions issues de champs connexes (philosophie, sociologie, anthropologie, neurosciences...) sont bienvenues, dans la mesure où elles contribuent à éclairer les enjeux psychiques et subjectifs de ces nouvelles formes d'altérité.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Correspondance :

Dans le cadre d'un numéro thématique, vos articles sont à adresser aux coordinateurs en charge du numéro :

- Frédéric Widart : fredericwidart@ik.me
- Xavier Malisoux : xavier.malisoux@gmail.com

en vue de **remise des articles** pour le **25 mai 2026**.

Dans le cadre d'une soumission d'article hors numéro, pour les varia par exemple, vos contributions sont à adresser à Emmanuelle Granier, rédactrice en chef de la revue :

dr-emmanuelle.granier@orange.fr

Présentation de l'article :

Chaque article doit être accompagné d'une page de présentation sur laquelle doivent être renseignés : les noms complets, les diplômes/titres universitaires et les affiliations de tous les auteur.e.s

Charte typographique :

Chaque article adressé devra être adressé sous format **Word (.docx)** (éviter .dot) et comporter :

- un titre précis (150 caractères max espaces comprises),
- un résumé (500 caractères maximum) en français et en anglais,
- 5 mots clés maximum en français et en anglais (utiliser le thesaurus Ascodocpsy)
- l'article
- la bibliographie

- Le titre, le résumé et les mots clés doivent être fournis **en français et en anglais**.

L'ensemble de ces éléments ne devra impérativement pas dépasser un total de 25 000 caractères espaces comprises.

Ce qui correspond à 10 pages, interligne simple, police : **Times New Roman 11**.

Les notes de page sont à rédiger avec la même police, en taille **9**.

Ne pas utiliser les styles prédéfinis par Word car cela perturbe gravement la compilation finale des articles. Les titres sont en Times New Roman 14 gras, centré sans style prédéfini.

Bibliographie :

La bibliographie doit respecter le norme APA, elle sera écrite en fin d'article par ordre alphabétique sous la forme suivante :

- *Pour un livre* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre du livre (Ne éd., vol. X,). Lieu de publication : Nom de l'éditeur ».
- *Pour un chapitre de livre, une contribution* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre du chapitre. In : Directeur (dir.), Titre du livre (Ne éd., vol. X, pages). Lieu de publication : Nom de l'éditeur ».
- *Pour un article de revue* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre de l'article. Titre de la revue, volume (numéro), pages. DOI : ».
- *Pour un mémoire ou une thèse* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre (Type de diplôme, Nom de l'université, Lieu). En ligne : adresse URL ».
- *Pour un site ou une page web* : « Nom, P. des auteurs ou de l'organisme (Année de publication ou de mise à jour). Titre du site ou de la page. En ligne : adresse URL ».
- *Pour un texte juridique* : « Type de texte et numéro (Date) Nom du texte ».

Les références aux auteur.e.s dans le texte sont faites selon la façon suivante (Freud, 1905) et ne doivent pas figurer en notes de bas de page.

Protocole d'évaluation en double aveugle :

Le processus d'évaluation par les pairs se réalise en « double aveugle », avec une anonymisation des articles soumis au comité de lecture. La NREA assure ainsi la confidentialité des informations personnelles liées aux articles qui lui sont soumis tout au long du processus d'évaluation. En contrepartie, l'auteur.e n'a pas connaissance de qui procède à la lecture de son article.

Les articles sont soumis à deux relecteurs qui transmettent leurs avis au comité de rédaction.

Ces avis sont :

- soit accepté sans réserve,
- soit accepté sous réserve de modification, dans ce cas, l'avis est motivé et assorti de conseils pour guider les modifications ,
- soit refusé.

Les coordinateurs du numéro dont les mails sont indiqués, plus haut, sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.